

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Akanda: Nzila Leaders distribue des kits scolaires aux enfants du Ciciba

L.R.A.
Libreville/Gabon

La rentrée semble peut-être loin derrière nous avec des élèves qui vont à l'école et des cours qui battent leur plein depuis le 5 septembre. Ceci n'est, hélas, valable que pour les enfants dont les parents ont pu s'acquitter des frais de scolarité et rassembler les fournitures scolaires. Malheureusement, il y a encore des enfants qui, faute du matériel scolaire nécessaire, continuent d'attendre à la maison un hypothétique trousseau scolaire.

C'est justement pour ne laisser personne en plan que l'ONG Nzila Leaders a récemment entamé une longue et pénible caravane à travers le pays. Cette caravane a fait escale, le 16 octobre dernier, au lieu-dit Ciciba dans la commune d'Akanda. Ce sont 100 enfants qui ont reçu des cartables garnis du nécessaire scolaire: stylos, cahiers, règles, compas...

Pour Karim Berté Mamouaka, président de Nzila Leaders, il était question pour son ONG et lui-même de participer à l'ODD 4 en rapport avec l'aide à l'éducation. D'où cette vaste campagne de distribution de fournitures scolaires à des enfants des familles pauvres. Mais surtout l'homme et les siens œuvrent là pour la matérialisation de l'égalité des chances. Un geste de bienfaisance apprécié par les parents et les enfants bénéficiaires.

D'Oyem à Okondja ou Port-Gentil en passant par tous les arrondissements du chef-lieu de la province de l'Estuaire, Nzila Leaders a distribué pas moins de 1 000 kits scolaires aux enfants des familles défavorisées du pays.



Photo: AEE

L'ONG Nzila Leaders, ici à Rio, a distribué des fournitures scolaires à travers le pays.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : Jeudi 20 octobre 2022

1. OBJET

Le Ministère de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civile lance un appel d'offres pour la réhabilitation des établissements scolaires.

Appel d'offres : N° 003/MENFC/REHABILITATION-ECOLES/2022

Nom du projet : Réhabilitation de l'école publique du CAP ESTERIAS

Source de financement: Etat gabonais.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en un (1) lot unique :

Réhabilitation de l'école publique du CAP ESTERIAS

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-

dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA ou de cent mille (100 000) FCFA pour les PME bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Centrale des Affaires Financières (2ème étage)

Avenue du Général PARENT
9 étages
BP : 006

Tél : 074 76 64 57 - 077 35 12 66
E-mail : senanega@yahoo.fr
nzengui_harding@yahoo.fr

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 21 novembre 2022 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 21 novembre 2022 à 11 heures**.

Ministre de l'Education Nationale
chargé de la Formation Civile



Camélia NTOUTOUME LECRECO

Le Directeur Général des Marchés
Publics



Eugène Pénafort MIN TSA OYAME